
Dossier BONNARD // MASSENA

1 message

Michel et Monique BONNARD <bonnard63@gmail.com>

22 avril 2026 à 09:00

À : Lionel DUVAL <lionel.duval3@wanadoo.fr>

Maître,

Vous venez de nous informer, avec retard, par LR/AR reçue le 20 Avril de l'information du 8 Avril émanant du greffe des référés, concernant une audience de reprise des débats prévue au 12 Mai prochain.

Vous ne nous avez cependant pas transmis les conclusions de la partie adverse en demande de reprise de cette procédure. Ceci nous empêche de fournir au nouveau conseil, que nous entendons nommer rapidement, les éléments lui permettant de préparer nos conclusions en réponse.

Vous vous êtes dessaisi de notre dossier par votre courrier recommandé du 04 Mars 2026. Cependant, vous n'avez pas informé le greffe de votre position, ce qui nous aurait permis, en l'absence de nouveau conseil de recevoir directement ces éléments.

Nous vous demandons de bien vouloir nous les transmettre sans délai, par mail en retour, sous peine d'engager votre responsabilité en cas de rétention abusive.

Dans cette attente,

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Maître, l'expression de notre considération distinguée.

Monique et Michel BONNARD

12 Boulevard Thermal

63100 Clermont Ferrand

04-63-08-28-09bonnard63@gmail.com